

ÉTUDES PAYSAGÈRES ET VALORISATION DES MILIEUX AQUATIQUES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE RIVIÈRE

Journée technique d'information et d'échanges
Mercredi 12 décembre 2007 à Châtillon-sur-Chalaronne (01)

Contexte : Le volet paysager des contrats de rivière est souvent le « parent pauvre » tant d'un point de vue financier qu'opérationnel. Les études paysagères font cependant partie des études menées dans la phase diagnostic préalable au contrat et peuvent apporter de vrais outils de sensibilisation et de communication à travers la valorisation de certains espaces ou ouvrages. Le gestionnaire de milieux aquatiques, loin d'être spécialiste dans ce domaine, éprouve certaines difficultés à élaborer un cahier des charges et valoriser le travail des bureaux d'études.

Objectif : Apporter des conseils aux chargés de mission tant sur la notion de paysage, que sur la rédaction du cahier des charges de l'étude, le choix, le suivi du bureau d'étude ou sur la réflexion sur les actions à mettre en oeuvre. La journée s'appuiera sur des cas concrets détaillés et apportera les éclairages de personnes ressources : experts et partenaires techniques. Cette journée sera l'occasion de présenter le guide méthodologique sur les études paysagères élaboré par le groupe technique régional sur l'eau.

Public : Techniciens de rivière et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques (SAGE et contrat de rivière), techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, bureaux d'études, associations et fédérations de pêche, étudiants, chercheurs.

Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région



agence
de l'eau
rhône méditerranée & corse

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09:15 Accueil des participants

09:30 Introduction : Agence de l'eau RM&C, Région Rhône-Alpes, DIREN Rhône-Alpes

Pourquoi faire une étude paysagère et quelles sont les questions à se poser en amont ?
Présentation du guide technique réalisé par le groupe technique régional sur l'eau.

10:00 Le paysage : notions de base

Pricilla TETAZ, ITINERAIRE BIS

Notions de base sur le paysage - Approche sensible du paysage - Méthode de travail du bureau d'étude et vocabulaire spécifique à la profession (analyse sensible, séquence paysagère, unité paysagère...) - Liens entre le patrimoine et l'approche « accueil du public ».

11:00 Les études paysagères dans les contrats de rivière

Frédéric DESGLIS, GEOSCOPI

Éléments critiques sur les demandes des maîtres d'ouvrage (analyse des cahiers des charges reçus) : éléments importants à préciser, propositions manquantes... Types de propositions d'actions, exemples de propositions ou réalisations dans le cadre de contrats de rivière.

12:00 Déjeuner

14:30 Retour d'expérience n°1 - La conduite de l'étude

Betty CACHOT, SYRIBT (69) et Alice PROST, SM Territoires de Chalaronne (01)

Écriture du CCTP : comment s'y prendre, réflexions sur les objectifs. Suivi et comparaison des attentes et des résultats de l'étude (attendus par le MO et les financeurs). Financement des actions proposées.

15:15 Retour d'expérience n°2 - La conduite de projets d'aménagements paysagers, des études préalables à la mise en œuvre

Nicolas LE MÉHAUTÉ, SM3A (74)

Deux exemples : l'aménagement d'une ancienne gravière et la réalisation d'un chemin en bord de rivière.

15:50 Retour d'expérience n°3 - Réappropriation du milieu et sensibilisation

Xavier DE VILLELE SMBV du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (42)

Retours sur les compétences des structures, la concertation dans l'élaboration des projets, les difficultés de la mise en œuvre.

16:30 Échanges et discussions

17:00 Fin de la journée

PLAN D'ACCÈS

Salle du conseil communautaire
Communauté de Commune Chalaronne Centre
100 avenue Foch
01400 Châtillon sur Chalaronne

Tél. : 04.74.55.30.62

[Plan d'accès sur Google maps](#)

[Plan d'accès sur ViaMichelin](#)

